



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La BRVM ouvre sa séance de cotation du jour en hausse par rapport à la séance précédente... • (Page 07)

Banque

Credit Suisse s'est fait voler des données personnelles
Un ex-salarié du numéro deux bancaire a dérobé des informations confidentielles à son employeur entre 2013 et 2015. Credit ... • (Page 08)

Assistance des entreprises Experts comptables et PME invités à la CCI-Togo
En vue de mutualiser leurs efforts pour une synergie d'action .. • (Page 10)

Journées Annuelles du Club des Dirigeants de Banques d'Afrique • (Page 03)

Idrissa Nassa, CEO du Groupe Coris Bank, distingué



INTERNET

L'activité du Wifi zone est licite au Togo, selon l'ARCEP

Nom commercial EBI SA devient Ecobank International

Le bureau de Paris du Groupe Ecobank, qui est l'une des principales filiales du groupe... • (Page 02)

Communication Vers réglementation de la publicité au Togo

Le conseil des ministres a examiné en première lecture l'avant-projet portant réglementation de la publicité en République togolaise... • (Pages 05)

Financement du logement Shelter-Afrique prépare son 42ème Assemblée Générale Annuelle

En visite de travail au Nigeria, une délégation de Shelter-Afrique conduite par la Présidente du Conseil d'Administration ... • (Page 06)

Lutte contre le terrorisme Le HCRRUN associe les comités locaux de paix des savanes

Les actes terroristes et l'extrémisme violent remettent en cause non seulement les ... • (Page 11)



Career Academy Institute
l'Image de l'Expertise

Accredited Financial Analyst® (AFA)

Etre un professionnel qualifié de la finance à l'international !

www.career-academyinstitute.com
+228 93277876 / 92123162 / 99265828

Nom commercial

EBI SA devient Ecobank International

Le bureau de Paris qui est l'une des principales filiales du groupe Ecobank, a été renommé Ecobank International, a annoncé le Groupe bancaire panafricaine le 10 février 2023.

Connecting the
World to Africa

Ecobank
International

• Joël YANCLO

Le changement de nom non seulement correspond mieux à l'objectif et à l'identité d'Ecobank International, mais contribuera également à accroître sa visibilité à la fois en interne et en externe, en tant que plate-forme internationale du Groupe Ecobank. Anciennement connue sous le nom d'EBI SA, Ecobank International a pour principal objectif, depuis sa création en 2008, de devenir une référence dans le financement du commerce international et la gestion des flux financiers entre l'Afrique et le reste du monde. Ses clients sont principalement des entreprises, des institutions financières, des organisations non gouvernementales et interna-

tionales ayant des activités commerciales en Afrique. Il leur propose des solutions de financement du commerce international, des prêts aux entreprises, des solutions de gestion de trésorerie et de paiement, des solutions de change et du marché monétaire. Ecobank International opère à travers trois divisions - Trésorerie, Commerce et Entreprises, Institutions Financières et Gestion de Trésorerie. Ses principaux services à valeur ajoutée sont : • Solutions de change et de marché monétaire - à travers une plateforme unique, donnant accès à 33 devises africaines et cotations d'actifs africains, efficacement et à moindre coût, au profit de tous les grands acteurs du monde (institutions financières, organisations inter-

nationales, ONG, entreprises multinationales, fonds et gestionnaires d'actifs). • Solutions de financement du commerce international - en tant que plaque tournante internationale pour les principaux acteurs des importations et des exportations depuis et vers l'Afrique. • Solutions de gestion de trésorerie et de paiement - offrant non seulement un guichet unique aux clients CIB (entreprises, FI, OI) pour centraliser les paiements internationaux liés à l'Afrique en se connectant facilement aux marchés multidevises d'Ecobank, mais également un centre de correspondance bancaire en aval pour le groupe Ecobank • Corporate Lending - participation au financement d'infrastructures, de matières premières, etc., en Afrique subsaharienne.



Image du jour



Les banques au service de la croissance et des emplois au Togo. Echanges passionnants avec l'équipe de la Société Générale qui y travaille au quotidien entre Abidjan, Lomé, Cotonou et Paris.

AUX DECIDEURS...

Dégage !

À partir du 23 février prochain, les bulldozers vont entrer en activité. Tout simplement pour libérer les trottoirs.

Le déguerpissement ne concerne pas les ruelles des quartiers mais les routes majeures qui traversent les villes.

La décision préoccupe les concernés qui sont pour la plupart des petits commerçants et des propriétaires de petits ateliers.

On sait que l'économie togolaise est animée en grande partie dans l'informel dont font partie ces occupants. Ces derniers se demandent ce que les autorités veulent faire finalement d'eux. L'inquiétude s'installe.

Les autorités ont rappelé que cette opération de désengorgement qui consiste à dégager surtout les conteneurs au bord des routes ne concerne que les routes goudronnées. Et estime que cela va donner une certaine beauté aux villes.

Déjà ce 15 février démarre effectivement le désengorgement des voies publiques dans le Grand Lomé. Aux premiers jours de l'opération, c'est-à-dire du 15 au 22 février, de lourdes amendes vont être imposées aux contrevenants.

En réalité l'exécutif togolais a amorcé depuis quelques mois, des réformes dans le secteur du transport routier.

En Conseil des ministres le 4 octobre 2022, deux projets de décret portant délimitation des largeurs des emprises des routes et la classification des routes en République togolaise était prise.

<< Le cadre normatif actuel date de 1968 et n'est plus adapté aux objectifs de modernisation du réseau routier national. La taille des emprises réservées aux voies est devenue obsolète et n'offre plus les facilités nécessaires aux services techniques dans le cadre de la mise en œuvre des projets >>, indiquait l'exécutif.

Le gouvernement justifie également sa démarche par l'absence de classification des infrastructures routières, selon leur nature. << Or, cette classification permet d'identifier les voies et de planifier les actions afin de sensibiliser nos concitoyens sur l'occupation des espaces avoisinant ces voies >>. Au même moment dans chaque commune, il n'existe pratiquement plus de terrain ou d'espace pour caser ces vendeurs à cause de la dilapidation des domaines publics.

Les quelques-uns existants n'atteignent pas la taille d'un terrain de football. Le gouvernement doit aussi dégager les occupants illégaux des domaines publics à travers le pays.

Devant cette situation, est-ce que les mairies vont vraiment coopérer avec l'autorité, quand on sait que beaucoup perçoivent leurs taxes auprès de ces vendeurs.

Au départ, cette opération souffre d'unanimité au sein des mairies.

Ce déménagement au bord des grandes routes coïncide malheureusement avec la bronca que suscite le rapport de la cour des comptes sur la gestion des fonds de Covid19. Mauvais moment. Beaucoup vont trouver d'arguments pour jeter l'opprobre sur les autorités.

Oui à la libération des voies par contre non à n'importe quel prix.

Midas Tigossou

Le Togo en chiffres

Informations générales	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
Superficie	56 790 km ²	21,7 km ²	Banque mondiale, 2018
Population	8,3 millions	1 094 millions	ONU, 2020
Part de la population urbaine	42,8 %	41,4 %	ONU, 2020
Croissance démographique	2,4 %	2,6 %	ONU, 2020
Taux de fertilité	4,4 enfants par femme	4,7 enfants par femme	ONU, 2015-2020
Espérance de vie à la naissance	60,5 ans	60,5 ans	ONU, 2015-2020
Part de la population âgée de moins de 15 ans	41 %	42,7 %	ONU, 2020
Part de la population disposant de moins de 1,9 USD par jour en PPA	24,1 %	38,3 %	Banque mondiale, 2018
Taux d'alphabétisation des adultes	66,5 %	65,9 %	Banque mondiale 2019
APD par habitant	50,9 USD	49,9 USD	Banque mondiale 2019
Classement IDH 2019	167 / 189		PNUD, 2020

Journées Annuelles du Club des Dirigeants de Banques d'Afrique

Idrissa NASSA, CEO du Groupe Coris Bank, distingué

En marge des Journées Annuelles du Club des Dirigeants de Banques et Etablissements de Crédit d'Afrique tenues à Tunis du 8 au 11 février 2023, Idrissa NASSA, CEO du Groupe Coris Bank s'est vu décerner un trophée de reconnaissance pour sa contribution au rayonnement du secteur bancaire en Afrique.

• Junior AREDOLA

« J'adresse mes remerciements à l'ensemble de mes confrères pour cette marque de reconnaissance et particulièrement au nouveau Président du Club, Habib KARAOULI, CEO de Cap Bank Tunisie, au Président sortant Sylvère BANKIMBAGA de la Banque Commerciale du Burundi et à la dynamique Secrétaire Exécutive Mme Angèle BONANE », a déclaré Idrissa NASSA, CEO du Groupe Coris Bank. Les Journées annuelles du Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique ont vu la participation de 67 dirigeants de banques africaines venus de 14 pays. Lors de ces Journées, des distinctions ont été remises et des nominations ont été faites. M. Habib KARAOULI, PDG de Cap Bank, a été élu président du Club lors de son assemblée générale qui s'est tenue à la fin des travaux. Il

a de ce fait succédé à Sylvère Bankimbaga dirigeant de la banque burundaise Bancobu. M. Marouane EL ABASSI, Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie (BCT), a ouvert, les travaux des Journées annuelles du Club des dirigeants de banques et établissements de crédit d'Afrique dont l'édition portait sur le thème « Quelle réglementation bancaire pour les économies africaines ? ». A cet égard, M. EL ABASSI a précisé que les régulateurs africains se retrouvent actuellement appelés à gérer de nouveaux enjeux. Ces défis, a-t-il énuméré, concernent la situation géopolitique caractérisée par le conflit russo-ukrainien, les perspectives économiques marquées par des tensions inflationnistes, la promotion de l'inclusion financière, l'accélération des mutations liées au digital et enfin, le dérèglement climatique.

Faire preuve de résilience



Dans ce sens, le Gouverneur de la BCT, a incité, respectivement les institutions financières et les régulateurs bancaires africains, à faire preuve de résilience, de flexibilité et de réactivité pour faire face à ces défis. Ces en-

jeux, a-t-il ajouté, appellent à un changement de paradigme et une rupture progressive avec l'approche de régulation bancaire « régalienne » pour l'ériger « en facteur de résilience inclusive (...) car La résilience, cheval de bataille

de tout régulateur, constitue la pierre angulaire de tout système bancaire sain » a-t-il affirmé. Et de préciser que « Les autorités de régulation sont appelées à s'acquitter du rôle de propulseur et de facilitateur afin d'ancrer la dimension économique et sociale dans la gouvernance des banques assujetties et dans leurs modèles d'affaires ». Quant à la Tunisie, M. EL ABASSI a insisté sur les efforts de la BCT qui n'a de cesse œuvrée à « la consolidation financière du système bancaire d'une manière permanente et ce, dans le but ultime de faire émerger un secteur bancaire national plus solide et au service du développement durable ». Dans ce sillage, M. El Abassi a rappelé les efforts de la BCT afin de montrer le cap en matière de transformation digitale. Citant, à cet égard, l'implémentation d'une « Sandbox réglementaire » à l'écoute des Fintechs afin de les accompagner dans

leurs processus d'innovation, le Gouverneur de la BCT a annoncé le lancement imminent d'une « Sandbox Express ». Le but étant, d'une part, de donner aux banques ayant l'intention de commercialiser des solutions digitales l'opportunité de le faire dans un mode « Fast Track » adapté aux solutions « compliant », et d'autre part, de permettre à la BCT de s'assurer de la robustesse de ces solutions avant leur déploiement. Parallèlement, M. EL ABASSI a assuré que le nouveau Plan Stratégique pour la période 2023-2025 est axé sur la promotion des moyens et systèmes de paiement en tant que levier pour l'inclusion et la stabilité financière, sur l'ancrage de la dimension RSE dans la régulation, la bonne gouvernance du système bancaire ainsi que la consolidation de son rôle comme facilitateur et acteur principal dans l'accompagnement des innovations technologiques et financières.



Le Togo en chiffres

Prévisions du commerce extérieur	2021	2022 (e)	2023 (e)	2024 (e)	2025 (e)
Volume des exportations de biens et services (variation annuelle en %)	10,4	6,3	4,9	7,5	7,8
Volume des importations de biens et services (variation annuelle en %)	6,0	5,5	6,2	6,8	8,6

Source : FMI ; World economic outlook ; dernières données disponibles ; (e) estimation

Indicateurs économiques	Togo	Afrique Subsaharienne	Source
PIB nominal en 2021	8,4 Mds USD	1 870 Mds USD	FMI
PIB par habitant en 2021	991,5 USD	1 742 USD	FMI
Part du secteur de l'agriculture dans le PIB	22 %	19 %	CNUCED, 2020
Part du secteur de l'industrie dans le PIB	23 %	29 %	CNUCED, 2020
Part du secteur des services dans le PIB	55 %	52 %	CNUCED, 2020

Sénégal	5,0	Etats-Unis	2,7
Nigéria	4,0	Malaisie	2,7

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

Indicateurs économiques	Togo		Afrique Subsaharienne		Source
	2021	2022	2021	2022	
Croissance du PIB réel	+5,1 %	+5,6 %	+4,5 %	+3,8 %	FMI
Croissance du PIB réel par habitant	+2,6 %	+3 %	+2,3 %	+1,5 %	FMI
Taux d'inflation moyen annuel	+4,3 %	+4,6 %	+11 %	+12,2 %	FMI
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB)	-6,5 %	-4,9 %	-5,3 %	-4,7 %	FMI
Dette publique (en % du PIB)	63,8 %	63,6 %	56,9 %	55,1 %	FMI
Dette extérieure publique (en % du PIB)	25,8 %	28,0 %	25,1 %	24 %	FMI

INTERNET

L'activité du Wifi zone est licite au Togo, selon l'ARCEP

Suite à la publication du communiqué du groupe Togocom, qui annonce qu'elle va procéder à la désactivation des lignes fibre à usage domestique, mais transformées en wifi-zone, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), soutient que l'activité du Wifi zone est une activité licite au regard du cadre légal et réglementaire qui régit les communications électroniques au Togo.

● Hélène MARTELOT

En effet, au regard de la loi n°2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques (LCE) et du décret n°2014-088/PR du 31 mars 2014, portant sur les régimes d'activités des communications électroniques, l'activité du Wifi zone est une activité de fourniture de service à valeur ajoutée qui est régie par le régime de déclaration à l'ARCEP », indique l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP), le 15 février 2023. Pour l'ARCEP, l'activité du Wifi zone n'est donc pas interdite par la réglementation en vigueur si elle est exercée conformément au cadre réglementaire, notamment la LCE, le décret n°226/ARCEP/DG/22 du 30 décembre 2022 sur les dispositifs composés d'appareils de faible puissance et de faible portée, prise en application de l'article 48 de la LCE. L'ARCEP rappelle que



le Wifi zone est un service qui participe à l'inclusion numérique en permettant aux consommateurs à faibles revenus d'accéder au haut-débit fixe à des tarifs beaucoup plus abordables que les tarifs prohibitifs en entrée de gamme de l'internet mobile au Togo. En tant que garante à la fois du respect des droits des consommateurs et des conditions d'exploitation de réseaux et services sur le marché des communications électroniques, l'ARCEP invite, d'une part les fournisseurs d'accès Internet à proposer des offres alternatives favorables à l'activité du Wifi zone et, d'autre part les fournisseurs de service à valeur ajoutée à se conformer

aux dispositions qui encadrent l'exercice de ces activités. D'après Tarik Boudiaf, le directeur général par intérim du groupe Togocom, l'opération de désactivation des lignes fibre Togocom à usage commercial de Wifi-Zone, vise à respecter les dispositions légales et sécuritaires en vigueur. L'opérateur a souligné que ces lignes illégales sont différentes de l'offre initiale souscrite et qu'elles ne respecteraient donc pas les offres résidentielles d'accès internet haut débit et très haut débit sont exclusivement réservées à un usage privé dans le cercle familial.

Nord-Togo

Les populations bénéficient d'une aide alimentaire d'urgence

L'ambassade de Chine au Togo a procédé, mardi 14 février à Lomé, à la remise de 961 tonnes de vivres d'une valeur de 662 millions FCFA au gouvernement. Le geste, à l'initiative du Programme alimentaire mondial (PAM), cible 52 000 personnes du Nord-Togo.

La cérémonie de remise s'est tenue en présence du ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehame et de la ministre de l'action sociale, Adjovi Lolonyo Apedoh-Anakoma. Selon l'ambassadeur de Chine au Togo, Chao Weidong, le don vise à soutenir le Programme d'urgence pour la région des Savanes. Concrètement, l'aide financière de l'Empire du milieu qui s'élève à 500 000 dollars, a favorisé l'acquisition de maïs sur le marché local. Les lots permettront "d'assister les familles, en tenant compte des couches vulnérables. Il y



a les femmes enceintes, des femmes allaitantes, les enfants de moins de deux ans qui sont susceptibles d'être beaucoup plus affectés quand il y a manque de nourriture",

a précisé le directeur-pays et Représentant-résident du PAM au Togo, Aboubacar Koisha.

(Togo Officiel)

Traite des personnes

Le Togo renforce son dispositif

Au Togo, le gouvernement renforce sa stratégie nationale de protection des personnes. Le ministre d'Etat, chargé de l'administration territoriale, a officiellement installé mardi 14 février à Lomé, la Commission nationale de lutte contre la traite des personnes (CNLTP).

La nouvelle structure de coordination, créée par décret présidentiel, et soutenue par la coopération française, est composée de 13 membres nommés par arrêté interministériel, issus des rangs des services sociaux de l'État, de la société civile, des organisations internationales et des partenaires au développement. Durant leur mandat de trois ans, renouvelable, ces acteurs devront coordonner toutes les actions de lutte contre le phénomène sur le territoire, et répondre efficacement aux préoccupations des populations sur le sujet, conformément aux engagements internationaux pris par le pays. "Sensible au danger que représente le phénomène de la traite des personnes au Togo, le gouvernement a pris d'importantes mesures", a expliqué Payadowa Boukpepsi, rappelant ainsi les actions déjà



initiées : création d'une commission nationale d'accueil et de réinsertion sociale des enfants victimes de la traite, mise en place de comités locaux de surveillance, renforcement des capacités des autorités de répression, ou encore installation d'une cellule de lutte au sein du ministère de la justice. Pour rappel, le trafic d'êtres humains est considéré comme

le troisième plus grand trafic au monde, après ceux de la drogue et des armes. Chaque année, on estime qu'au moins deux millions et demi de personnes, essentiellement des femmes et enfants en sont victimes, procurant des moyens financiers et des enfants combattants aux groupes armés terroristes.

Avec Togo Officiel

Allemagne

Le secteur privé togolais participe à la foire Biofach

Une délégation d'acteurs du secteur privé participe depuis le lundi 13 février et ce jusqu'au 17 février 2023, au Salon mondial de l'alimentation biologique (BIOFACH) à Nuremberg (Allemagne). Elle est composée d'une dizaine d'acteurs notamment des Très petites et moyennes entreprises (TPME) évoluant dans la chaîne de valeur biologique.

Cette rencontre, la délégation togolaise, indique-t-on, fera connaître les produits tropicaux made in Togo notamment l'ananas, l'anacarde, le fonio, et bien d'autres produits. Outre la présentation des produits togolais, la délégation va nouer de nouveaux partenariats dans le but d'accroître leurs exportations vers de nou-

velles destinations et consolider les contrats déjà existants. « Nous sommes venus à ce salon pour deux principaux objectifs. D'abord, voir ce que les autres font du côté des emballages, des présentations de produits et ensuite, repartir avec des contrats. On veut démarcher les clients potentiels pour élargir notre gamme de marché », a confié Yorou Kesire, promoteur de

l'entreprise Bodhi Foods. En rappel, ce Salon Mondial de l'Alimentation Biologique est un rendez-vous annuel des acteurs du secteur de l'alimentation biologique. C'est un cadre de promotion des produits alimentaires biologiques via un focus sur les dernières tendances et innovations dans ce secteur.

Avec Togo First

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

L'activité du Wifi zone est licite au Togo

LOME, Togo, le 15 février 2023

Suite à la publication d'un communiqué de TOGOCOM au sujet du Wifi zone, l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes (ARCEP) tient à faire la mise au point ci-après.

L'activité du Wifi zone est une activité licite au regard du cadre légal et réglementaire qui régit les communications électroniques au Togo. En effet, au regard de la loi n°2012-018 du 17 décembre 2012 sur les communications électroniques (LCE) et du décret n°2014-088/PR du 31 mars 2014, portant sur les régimes d'activités des communications électroniques, l'activité du Wifi zone est une activité de fourniture de service à valeur ajoutée qui est régie par le régime de déclaration à l'ARCEP.

L'activité du Wifi zone n'est donc pas interdite par la réglementation en vigueur si elle est exercée conformément au cadre réglementaire, notamment la LCE, le décret sur les régimes, la décision n°226/ARCEP/DG/22 du 30 décembre 2022 sur les dispositifs composés d'appareils de faible puissance et de faible portée, prise en application de l'article 48 de la LCE.

L'ARCEP rappelle que le Wifi zone est un service qui participe à l'inclusion numérique en permettant aux consommateurs à faibles revenus d'accéder au haut-débit fixe à des tarifs beaucoup plus abordables que les tarifs prohibitifs en entrée de gamme de l'internet mobile au Togo.

En tant que garante à la fois du respect des droits des consommateurs et des conditions d'exploitation de réseaux et services sur le marché des communications électroniques, l'ARCEP invite, d'une part les fournisseurs d'accès Internet à proposer des offres alternatives favorables à l'activité du Wifi zone et, d'autre part les fournisseurs de service à valeur ajoutée à se conformer aux dispositions qui encadrent l'exercice de ces activités.

Le communiqué de presse peut être téléchargé sur :
www.arcep.tg/CP20230215-wifi-zone.pdf



Communication

Vers réglementation de la publicité au Togo

Le chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé a présidé ce 15 février 2023, le Conseil des ministres. Au cours des travaux, le Conseil a examiné un avant-projet de loi, trois projets de décret et écouté une communication. Le conseil a examiné en première lecture l'avant-projet portant réglementation de la publicité en République togolaise.

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES DU MERCREDI 15 FÉVRIER 2023

1. Le conseil des ministres s'est réuni ce mercredi 15 février 2023 sous la présidence de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna GNASSINGBE, Président de la République.

2. Le conseil a examiné un (01) avant-projet de loi, trois (03) projets de décret et écouté une (01) communication.

I. Au titre de l'avant-projet de loi,

3. Le conseil a examiné en première lecture l'avant-projet portant réglementation de la publicité en République togolaise.

4. Ce texte a pour objet de fixer les règles relatives à la communication publicitaire, aux professions publicitaires et aux opérations de parrainage de programmes ou de services de médias audiovisuels dans notre pays.

5. L'étude sera poursuivie lors d'un prochain conseil des ministres

II. Au titre des projets de décret,

6. Le conseil a examiné et adopté un projet de décret fixant les conditions et les procédures d'obtention d'autorisations et de certificats relatifs à la pose de câbles sous-marins de fibre optique et/ou la construction de chambres d'atterrissage au Togo dans le domaine public maritime.

7. Avec l'essor des réseaux de communications qui constituent un des vecteurs de développement économique de nos Etats, il est opportun de disposer de plusieurs câbles sous-marins afin de favoriser la mise en œuvre de la majorité des projets de la feuille de route gouvernementale 2020-2025.

8. Ce projet de décret vise à définir la procédure de demande d'autorisation de déploiement de câbles sous-marins en fibre optique. Il prévoit la digitalisation des demandes d'autorisation de pose desdits câbles.

9. La mise en œuvre de ce décret permet, entre autres, de préserver et de protéger l'environnement marin et de s'assurer que cette activité soit menée conformément aux règles de sécurité et de respect de la souveraineté maritime de notre pays.

10. Le conseil a ensuite examiné et adopté en deuxième lecture le projet de décret fixant la nomenclature, les conditions et les modalités d'implantation et d'exploitation des installations classées pour la protection de l'environnement.

11. Notre pays s'est engagé dans un processus d'industrialisation à grande échelle sur toute l'étendue du territoire avec la mise en place d'unités industrielles qui doivent faire l'objet d'une protection particulière selon la nomenclature des installations classées. Il est à cet égard nécessaire de soumettre ces installations à une réglementation spécifique, en vue de développer les capacités de gestion des risques et dangers et de prévenir la survenance des accidents à l'intérieur et autour de ces installations.

12. Le présent décret vient définir un cadre à cet effet tout en préservant l'attractivité de notre pays pour les investisseurs désireux de développer le tissu industriel national.

13. Le conseil a enfin examiné en première lecture un projet de décret

fixant les conditions d'accès et d'exercice de la profession de conducteur routier.

14. Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route, notre pays ambitionne de se positionner comme un hub logistique et de services en particulier dans le domaine des transports. Dans cet esprit, il est essentiel de professionnaliser ce secteur dans la droite ligne de l'adoption récente de la loi d'orientation sur les transports.

15. L'étude de ce texte se poursuivra.

III. Au titre de la communication,

16. Le conseil a écouté une communication relative au projet de loi portant modification du code foncier et domanial ; présentée par le ministre de l'urbanisme, de l'habitat et de la réforme foncière.

17. Afin d'accélérer la réalisation de projets structurants qui requiert la mise à disposition rapide des sites, il est nécessaire de prendre des mesures pour faciliter la mise en œuvre de la procédure exceptionnelle d'expropriation.

18. Cette communication montre l'importance de la loi portant modification du code foncier et domanial dont l'adoption permettra au gouvernement de définir une procédure plus souple et efficace favorisant la prise de possession rapide des immeubles expropriés en vue de la réalisation des opérations d'urgence, dans le respect des droits des personnes affectées par l'expropriation.

IV. Au titre des divers,

19. Le conseil a entendu un compte rendu relatif au processus de désencombrement des trottoirs dans le grand Lomé. Ce compte rendu a fait état des actions menées par les préfets et les maires afin de sensibiliser suffisamment les acteurs de terrain.

20. Le conseil, tout en saluant l'esprit de bonne collaboration entre les autorités et les occupants a instruit pour que les actions se poursuivent dans le même esprit afin de permettre que cette opération soit réalisée avec pédagogie et dans le respect de la cohésion sociale.

21. Le conseil a ensuite entendu un compte rendu sur le bon déroulement des fora régionaux des producteurs agricoles du Togo qui ont été organisés, à l'initiative de Son Excellence Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé, Président de la République. La prochaine édition se tiendra dans la région centrale du 23 au 25 février 2023.

22. Enfin, le conseil a entendu un dernier compte rendu relatif à une mission de prospection d'une délégation d'une trentaine d'investisseurs britanniques au Togo.

23. Le conseil s'est félicité de cette mission qui traduit bien les retombées de l'adhésion de notre pays au Commonwealth et a encouragé les membres du gouvernement à poursuivre les actions visant à renforcer l'attractivité de l'économie togolaise.

Fait à Lomé, le 15 février 2023

Le Conseil des Ministres

Financement du logement

Shelter-Afrique prépare son 42ème Assemblée Générale Annuelle

En visite de travail au Nigeria, une délégation de Shelter-Afrique conduite par la Présidente du Conseil d'Administration Dr. Chii Akporji et le Directeur Général M. Thierno-Habib Hann, a informé l'Honorable Ministre des Travaux et du Logement nigerian, Babatunde Raji Fashola de l'évolution des préparatifs de son 42ème Assemblée Générale Annuelle prévu en mai 2023 à Abuja.



● Nicole ESSO

La délégation de Shelter-Afrique conduite par la Présidente du Conseil d'Administration Dr. Chii Akporji et le Directeur Général M. Thierno-Habib Hann a effectué des rencontres professionnelles sur le marché nigérian pendant cinq jours où l'équipe a eu des entretiens avec plusieurs parties prenantes, parmi elles, l'Honorable Ministre des Travaux et du Logement, Babatunde Raji Fashola. « Shelter-Afrique est reconnaissante au Gouvernement de la République fédérale du Nigeria, par l'intermédiaire de votre Ministère, d'avoir soutenu la réalisation de sa mission consistant à fournir des logements décents et abordables pour tous en Afrique. Nous apprécions profondément le rôle que le Nigeria a joué dans la sauvegarde de l'organisation et le rôle que vous avez joué personnellement en étant une avant-garde et une voix de raison pour les actionnaires », a dit Dr Akporji cité dans un communiqué de presse le 15 février 2023. « J'ai le plaisir de vous informer que les préparatifs de la 42e AGA sont en cours, les invitations ayant déjà été envoyées par

votre bureau et l'équipe de Shelter-Afrique s'efforçant de réunir le quorum requis pour une réunion réussie », a déclaré le Dr Chii Akporji. Recevant la délégation, Hon. Fashola a imploré le conseil et la gestion de Shelter-Afrique pour prendre un rôle principal dans le financement de la fourniture de logement abordable en Afrique basée sur l'impact. Il a également fait appel au conseil pour renforcer et sauvegarder les qualifications de gouvernance d'entreprise de l'organisation pendant qu'elle se déplaçait dans une nouvelle phase. Il a mentionné qu'en tant que partie prenante majeure, le Nigeria continuera à exiger de Shelter Afrique le plus haut niveau de gouvernance, car cela est essentiel pour débloquer de nouveaux investissements dans l'organisation.

Marché clé

M. Hann a déclaré qu'une forte mission au Nigeria montre l'importance que Shelter-Afrique accorde au marché nigérian, ajoutant que le pays a un rôle critique à jouer dans la résolution de la crise du logement abordable en Afrique. « Le Nigeria est l'un des marchés clés pour nous. En plus d'être le deuxième plus grand actionnaire après

le Kenya, le Nigeria a l'un des plus grands besoins en logement en Afrique et nous sommes certains que si nous réussissons avec le Nigeria, nous aurons réussi avec le continent entier », a déclaré M. Hann. La délégation a également rendu des visites de courtoisie et a tenu des discussions avec plusieurs autres parties prenantes, y compris des représentants du Ministère des finances, du budget et de la planification nationale, Hon Zainab Ahmed, qui a réaffirmé l'engagement ferme du Nigeria à Shelter-Afrique en tant qu'un des plus grands actionnaires. Parmi les autres acteurs clés que l'équipe a rencontrés, citons la direction et les représentants de la société de refinancement hypothécaire du Nigeria, Mixta Africa, Landmark Africa, Infracredit, Keystone Bank, Access Bank, Lekki Gardens, la Banque Africaine de Développement, Wema Bank, les promoteurs immobiliers de l'Union européenne (UE) et la Banque Mondiale. Nigeria (REDAN), Family Home Funds, Modern Shelter, Nigerian Sovereign Investment Fund (NSIA), Chapel Hill Denham, UPDC, l'un des plus grands promoteurs immobiliers du Nigeria, Africa Finance Corporation, ainsi que le gouverneur adjoint de la Banque Centrale du Nigeria, Mme Aisha Ahmad. « Nous avons eu d'excellentes séances de travail avec nos partenaires et les parties prenantes au Nigeria et je pense que cela donne le ton de la prochaine phase de nos engagements », a conclu M. Hann.



Afrique

La FAO et l'ARC intégreront la dimension de genre dans l'action climatique

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'African Risk Capacity (ARC) signent un partenariat de cinq ans. Cette collaboration vise à intégrer la dimension genre dans l'action climatique, les femmes et les jeunes étant les plus touchés par le changement climatique en Afrique.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les femmes et les jeunes ont 14 fois plus de risques que les hommes de mourir lors d'une catastrophe, et les femmes constituent 80 % des personnes déplacées par le changement climatique. Face à ce constat, l'agence onusienne se rapproche de l'African Risk Capacity (ARC) pour intégrer la dimension genre dans l'action climatique, ainsi que la gestion et la réduction des risques de catastrophes en Afrique subsaharienne. Les deux organisations sont très actives sur les questions du changement climatique. L'ARC fournit des assurances contre les risques climatiques. Il y a quelques mois, cette agence de l'Union africaine (UA) a versé une assurance de 7,1 millions d'euros face à la sécheresse qui affecte ses populations rurales au Mali. La FAO s'active de son côté dans la lutte contre l'insécurité alimentaire engendrée pour la sécheresse dans les parties du continent les plus affectées, notamment la Corne de l'Afrique, l'Afrique



de l'Ouest et australe.

Le plaidoyer et la mobilisation des ressources

Ainsi, au cours des cinq prochaines années, la FAO et l'ARC renforceront le plaidoyer et la sensibilisation, le soutien technique mutuel et la mobilisation des ressources. « Cette collaboration est porteuse d'espoir pour des millions de femmes africaines qui luttent contre la discrimination sociale et économique dans l'action climatique et les processus décisionnels connexes. S'il reste beaucoup à faire pour parvenir à l'égalité des sexes dans le secteur, nos efforts combinés constitueront un bond vers un avenir meilleur

pour les groupes les plus vulnérables de notre région », affirme Abebe Haile-Gabriel, le sous-directeur général de la FAO et représentant régional pour l'Afrique. Le partenariat vise également le renforcement des capacités institutionnelles à intégrer les questions de genre « dans les plans de travail et les politiques, de générer des connaissances pour des dialogues et des prises de décision mieux informées aux niveaux local, national et régional, et de fournir des alertes précoces tenant compte du genre sur les impacts des phénomènes météorologiques extrêmes et de l'insécurité alimentaire », précise la FAO.

Avec afrik21

Togo

A Lomé, 1000 tonnes de déchets électroniques seront recyclées d'ici à 2025

Avec pour thème « l'entrepreneuriat social et inclusif, vecteur de solutions pour la prévention et la gestion des déchets », un appel à projets lancé par l'Agence française de développement (AFD) a permis à l'initiative « Moi Jeu Tri » de décrocher 1,1 million d'euros. Ce financement permettra la collecte et la valorisation des appareils arrivés en fin de vie dans la ville de Lomé au Togo où l'entreprise accompagne la transition écologique tout comme en Côte d'Ivoire.

Au Togo, l'organisation non gouvernementale (ONG) « Moi Jeu Tri » débarrassera la ville de Lomé de 1052 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) d'ici à 2025. Il s'agit notamment des vieux téléphones, des ordinateurs des téléviseurs, des modems, des réfrigérateurs, des microondes et des jouets usés. Ces appareils seront collectés dans un premier temps dans les quartiers et les sites industriels de la capitale togolaise avant d'être réparés ou recyclés par 132 jeunes ingénieurs qui seront recrutés en partenariat avec le ministère togolais des Enseignements primaire, secondaire, technique et de l'Artisanat, la Banque africaine de développement (BAD) et la branche togolaise du Programme des



Nations unies pour le développement (PNUD). L'initiative « Moi Jeu Tri » est financée à hauteur de 1,1 million d'euros (plus de 721 millions de francs CFA) par l'Agence française de développement (AFD) dans le cadre de sa Facilité d'innovation sectorielle pour les organisations non gouvernementales (Fisong). Ce projet piloté par Edem d'Almeida par ailleurs le directeur général de l'entreprise African Global Recycling (AGR) et Paul Testard le délégué général de « Moi Jeu Tri », permettra d'extraire le plomb, le cadmium, le mercure ou le palladium contenu dans ces vieux

appareils. Ces substances toxiques sont à l'origine de la pollution atmosphérique ainsi que des cancers chez l'homme, selon Ambroise Kpondzo, le directeur de l'Observatoire ouest-africain de l'environnement (OOAE). C'est la raison pour laquelle le gouvernement du Togo travaille à la mise en place d'une politique pour la gestion durable de ses déchets. En effet, le pays d'Afrique de l'Ouest ainsi que le Sénégal, le Ghana, la Gambie, le Bénin, la Guinée, la Sierra Leone et le Nigeria ont importé illégalement 2500 tonnes de DEEE recensés en 2020 par la Garde civile espagnole notamment des pièces de rechange pour véhicules et des appareils électroménagers obsolètes.

Avec afrik21



BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

mercredi 15 février 2023

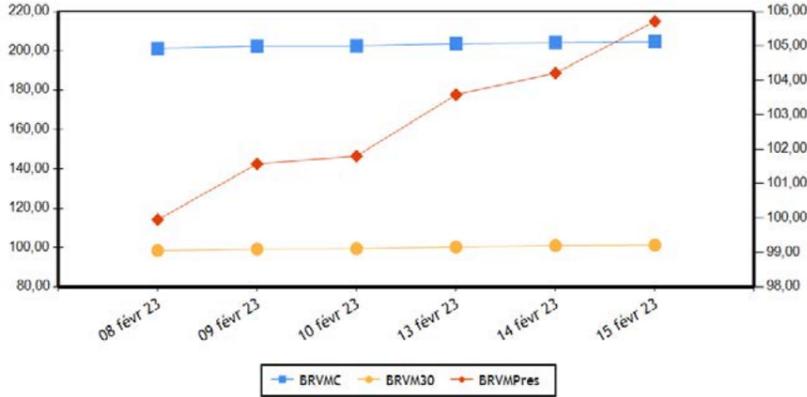
N° 33

BRVM COMPOSITE	204,59
Variation Jour	0,20 %
Variation annuelle	0,67 %

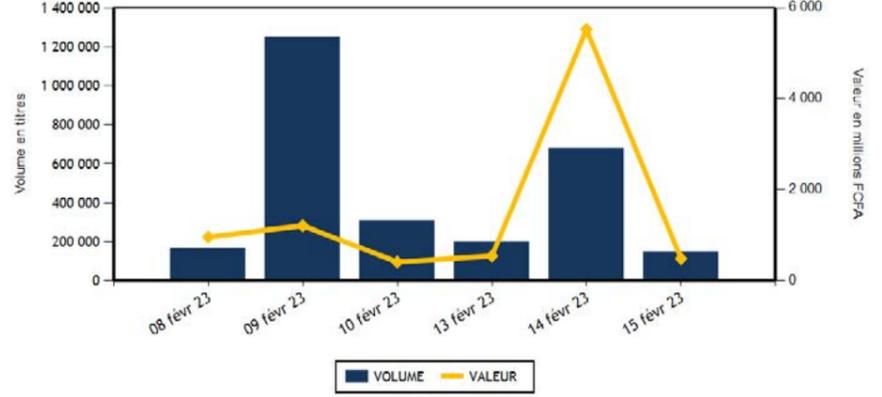
BRVM 30	101,22
Variation Jour	0,29 %
Variation annuelle	1,22 %

BRVM PRESTIGE	105,71
Variation Jour	1,44 %
Variation annuelle	5,71 %

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	7 611 211 876 145	0,20 %
Volume échangé (Actions & Droits)	144 663	-19,35 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	456 755 671	-7,52 %
Nombre de titres transigés	40	-6,98 %
Nombre de titres en hausse	17	-19,05 %
Nombre de titres en baisse	11	0,00 %
Nombre de titres inchangés	12	9,09 %

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	9 748 941 060 307	1,29 %
Volume échangé	3 342	-99,33 %
Valeur transigée (FCFA)	32 883 570	-99,35 %
Nombre de titres transigés	10	25,00 %
Nombre de titres en hausse	2	100,00 %
Nombre de titres en baisse	1	-50,00 %
Nombre de titres inchangés	7	40,00 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SETAO CI (STAC)	1 185	6,76 %	24,74 %
TOTAL CI (TTLC)	2 200	5,77 %	16,09 %
SITAB CI (STBC)	6 500	5,69 %	-5,11 %
BICI CI (BICC)	6 500	5,69 %	-5,11 %
SOCIETE GENERALE COTE D'IVOIRE (SGBC)	13 625	4,81 %	17,41 %

PLUS FORTES BAISSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
BOLLORE (SDSC)	1 250	-6,72 %	-10,39 %
BANK OF AFRICA BF (BOABF)	5 210	-3,52 %	0,19 %
CFAO MOTORS CI (CFAC)	865	-2,26 %	-6,99 %
SICABLE CI (CABC)	1 120	-2,18 %	-4,27 %
VIVO ENERGY CI (SHEC)	800	-1,23 %	6,67 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	105,71	1,44 %	5,71 %	101 194	218 943 766	6,19
BRVM-PRINCIPAL	36	98,31	-0,36 %	-1,69 %	43 469	237 811 905	9,76

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	97,86	1,37 %	-6,10 %	2 960	6 148 940	26,21
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	492,16	-0,42 %	0,61 %	28 121	290 649 175	9,13
BRVM - FINANCES	15	76,99	0,85 %	1,96 %	91 467	58 291 736	7,12
BRVM - TRANSPORT	2	307,10	-6,54 %	-10,13 %	358	463 390	4,88
BRVM - AGRICULTURE	5	294,36	0,01 %	3,81 %	7 233	71 767 785	5,61
BRVM - DISTRIBUTION	7	365,02	0,92 %	1,81 %	14 347	29 230 675	25,42
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 462,15	6,76 %	24,74 %	177	203 970	14,23

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
PER moyen du marché	8,21
Taux de rendement moyen du marché	7,58
Taux de rentabilité moyen du marché	8,83
Nombre de sociétés cotées	46
Nombre de lignes obligataires	116
Volume moyen annuel par séance	418 344,00
Valeur moyenne annuelle par séance	1 238 230 256,70

Indicateurs	BRVM COMPOSITE
Ratio moyen de liquidité	5,75
Ratio moyen de satisfaction	22,68
Ratio moyen de tendance	394,48
Ratio moyen de couverture	25,35
Taux de rotation moyen du marché	0,01
Prime de risque du marché	6,28
Nombre de SGI participantes	31

Définitions

Volume moyen annuel par séance = Volume annuel échangé / nombre de séances
 Valeur moyenne annuelle par séance = Valeur annuelle échangée / nombre de séances
 Ratio moyen de liquidité = Moyenne des ratios de liquidité (Titres échangés / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de satisfaction = Moyenne des ratios de satisfaction (Titres échangés / Volume des ordres d'achat)
 Ratio moyen de tendance = Moyenne des ratios de tendance (Volume des ordres d'achat / Volume des ordres de vente)
 Ratio moyen de couverture = Moyenne des ratios de couverture (Volume des ordres de vente / Volume des ordres d'achat)
 Taux moyen de rotation = moyenne des taux de rotation des actions cotées (volume transigé/capital flottante)
 PER moyen du marché = moyenne des PER des actions cotées ayant un PER positif
 Taux de rendement moyen = moyenne des taux de rendement des actions cotées ayant distribué un dividende
 Taux de rentabilité moyen = moyenne des taux de rentabilité des actions cotées
 Prime de risque du marché = (1 / le PER moyen du marché) - le taux de référence actuel des emprunts d'Etat

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
 Siège Social : Abidjan - Côte d'Ivoire, 18 av. Joseph Anoma
 Adresse : 01 BP 3802 Abidjan 01
 Tel : +225 20 31 55 50 / +225 20 32 66 85
 Fax : +225 20 32 66 84
 E-mail : brvm@brvm.org Site web : www.brvm.org

PAYS DE L'UEMOA

Banque

Credit Suisse s'est fait voler des données personnelles

Un ex-salarié du numéro deux bancaire a dérobé des informations confidentielles à son employeur entre 2013 et 2015.

Credit Suisse, numéro deux du secteur bancaire helvétique, a averti ses collaborateurs qu'un ancien employé de la banque, qui était basé en Inde et a quitté l'établissement en 2019, avait volé des données personnelles concernant les salaires et bonus, a indiqué le groupe mardi, confirmant des informations de presse. Le site de recrutement dans la finance et d'informations sur le secteur financier eFinancialCareers a rapporté que la banque, secouée par des scandales à répétition, avait adressé lundi un courriel à ses collaborateurs pour les prévenir qu'un ancien employé avait copié de manière inappropriée des données concernant notamment les salaires et compensations variables.

«Entre 2013 et 2015»

Cet employé avait un accès légitime aux données, mais a copié ces données sur un appareil personnel, en violation des règles et procédures de la banque. Ces données concernent des informations sur les rémunérations «entre 2013 et 2015», «plus les détails de comptes bancaires utilisés pour payer les bonus et salaires durant cette période», selon l'article d'eFinancialCareers. Le contenu des données dérobées varie d'un employé à



l'autre, a indiqué de son côté l'agence Bloomberg, qui cite une source informée du dossier sans la nommer. La banque n'a trouvé aucune preuve que les données ont été partagées ou utilisées de manière malveillante, selon cette source.

Pas trace de transmission

La banque a confirmé qu'elle avait «récemment» traité «un incident sur la sécurité de données impliquant des informations concernant un certain nombre de salariés de Credit Suisse», indique-t-elle dans un communiqué transmis à l'AFP. «Ayant soigneusement enquêté, nous avons pris et continuons de prendre des mesures – y compris des recours judiciaires – pour contenir cet incident de manière adéquate», précise la banque. «À ce jour, il n'y a aucune preuve de transmission ultérieure ou d'intention d'utiliser ces données en aucune manière», insiste la banque.

Incident identifié en

2021

Selon eFinancialCareers, l'incident avait été identifié en mars 2021 et une enquête avait immédiatement été lancée. La banque avait entamé des démarches judiciaires, mais l'enquête avait été retardée par des délais au niveau des tribunaux en raison des perturbations engendrées par la pandémie de Covid-19. Les employés ou anciens employés concernés par cette fuite de données sont incités à recourir à un service de monitoring pendant douze mois, payé par la banque, ajoute le site de recrutement. En mars 2021, Credit Suisse avait été secoué coup sur coup par la faillite de la société financière britannique Greensill, puis par l'implosion du fonds américain Archegos. D'autres scandales avaient suivi, poussant la banque à lancer une lourde restructuration. Mais la semaine passée, elle a dévoilé une perte de 7,4 milliards d'euros pour 2022 et s'attend à une nouvelle perte cette année.

(AFP)

Guerre en Ukraine

Les avoirs russes gelés en Suisse ne peuvent pas servir à aider l'Ukraine

Utiliser des milliards en provenance de Russie bloqués dans les banques pour reconstruire l'Ukraine contrevient au cadre légal.

Dans le contexte des discussions menées au niveau international et de plusieurs interventions parlementaires, le Conseil fédéral a chargé l'administration d'examiner les conditions juridiques applicables aux avoirs gelés par la Suisse dans le cadre des sanctions à l'encontre de la Russie. Certains pays et politiciens considèrent que cet argent pourrait être utilisé pour aider notamment à la reconstruction de l'Ukraine. Le groupe de travail prié d'étudier la question relève dans ses conclusions publiées mercredi que le droit suisse n'autorise pas «l'expropriation d'avoirs privés sans indemnisation du moment que leur origine n'est pas illégale». Cette confisca-



tion serait donc contraire à l'ordre juridique en vigueur, en particulier aux garanties constitutionnelles, et aux obligations internationales de la Suisse. D'autres États connaissent aussi des garanties et des droits fondamentaux similaires, précise la Confédération.

La Suisse «fait entendre sa voix»

La possibilité de confisquer

les réserves monétaires de la Banque nationale russe et d'autres biens de l'État russe est également débattue au niveau international, tout comme l'éventualité d'un renforcement des normes pénales applicables en cas de violation des sanctions en vigueur par des personnes frappées par ces sanctions. «La Suisse suit de près ces réflexions. Elle participe aux discussions et y fait entendre sa voix», écrit le Conseil fédéral. Le gouvernement précise toutefois son intention de continuer à soutenir l'Ukraine «indépendamment de l'issue de la discussion sur le sort des avoirs russes bloqués».

(Comm/jba)

Course spatiale

L'Arabie saoudite envoie pour la première fois une femme vers l'ISS

L'astronaute Rayana Barnawi et son collègue masculin Ali Al-Qarni s'envoleront vers la Station spatiale internationale ce printemps, a annoncé lundi le royaume.

L'Arabie saoudite va envoyer deux astronautes, dont une femme, vers la Station spatiale internationale (ISS) pour la première fois de son histoire au cours du deuxième trimestre 2023, le riche État pétrolier du Golfe, suivant les pas de son voisin émirati. Premier exportateur de brut au monde, le royaume ultraconservateur cherche à diversifier son économie et améliorer son image à travers divers projets et annonces, en particulier dans un contexte de critiques récurrentes sur les graves violations des droits humains. «L'Arabie saoudite va envoyer ses premiers astronautes saoudiens, une femme et un homme, vers la Station spatiale internationale (ISS) au cours du deuxième trimestre de 2023», a indiqué dimanche l'agence de presse officielle SPA. L'envoi de Rayana Barnawi et d'Ali Al-Qarni sera organisé depuis les États-Unis, dans l'objectif notamment de «bénéficier des opportunités



prometteuses offertes par le secteur spatial et ses industries à l'échelle mondiale», a indiqué dimanche l'agence de presse officielle SPA.

Sur les traces des Émirats

Cette annonce intervient alors que l'Émirati Sultan al-Neyadi deviendra le premier astronaute issu d'un pays arabe à passer six mois dans l'espace lorsqu'il s'envolera pour l'ISS le 26 février à bord d'un vaisseau SpaceX. Les Émirats arabes unis, pays voisin riche et allié des Saoudiens, se sont lancés

ces dernières années dans la course spatiale, envoyant dans l'espace en 2019 un autre de leurs ressortissants, Hazzaa al-Mansoori, pour une mission de huit jours dans l'ISS. En 1985, l'Arabie saoudite avait envoyé le premier astronaute arabe et musulman de l'histoire à l'occasion d'une participation à un vol spatial lancé, là aussi, depuis les États-Unis. Le royaume a créé en 2018 l'Autorité spatiale saoudienne et lancé l'année dernière un programme destiné à envoyer des astronautes dans l'espace.

(AFP)

Économie

Les exportations de vins et spiritueux français atteignent des sommets

En 2022, les ventes hors frontières de la filière ont généré un chiffre d'affaires record de 17,2 milliards d'euros, grâce à la hausse des prix des bouteilles.

Les exportations de vins et spiritueux français ont généré un chiffre d'affaires record de 17,2 milliards d'euros en 2022, sous l'effet de l'inflation et de l'appétit pour ces produits à l'étranger, a annoncé mardi la Fédération des exportateurs de vins et spiritueux (FEVS). Ce record est tiré par la hausse des prix de vente à la bouteille, alors que les volumes vendus ont baissé. Les ventes de champagnes, vins AOC (appellation d'origine contrôlée), cognacs et autres spiritueux ont progressé dans quasiment toutes les catégories (+10,8% au total en valeur sur un an), selon des chiffres des douanes compilés et publiés mardi par la fédération. L'excédent commercial dégagé par ces boissons s'élève à 15,7 milliards d'euros, en hausse de 10,3% comparé à 2021. Une «performance remarquable», qui fait de la filière «le deuxième excédent commercial après l'aéronautique» en France, a souligné le président de la FEVS, César Giron, lors d'une conférence de presse organisée au salon Wine Paris & Vinexpo.

75% des exportations se font en



dehors de l'Union européenne

Vins et spiritueux français continuent de séduire hors des frontières, même si, en 2022, la croissance s'explique en partie par la hausse du prix des bouteilles. La filière, selon César Giron, a été capable «d'absorber et de retransmettre» la hausse de ses coûts de production (verre, aluminium, transport). Les ventes de vins s'élèvent à 11,6 milliards d'euros (+10,2%) et celles des spiritueux – hors vermouths et apéritifs à base de vin – atteignent 5,5 milliards d'euros (+11,6%). Les produits à forte valeur ajoutée (champagne, cognac, grands crus) portent une nouvelle fois cette croissance. «75% de nos exportations se font en dehors de l'Union européenne, ce qui doit nous inciter à promouvoir l'ouverture des marchés et la signature d'accords bilatéraux», a relevé César Giron.

Moins de bouteilles

Les 550 entreprises réunies dans la FEVS, qui représentent 85% des ventes françaises à l'étranger, ont toutefois expédié moins de bouteilles, avec un recul total des volumes de 3,8%. Ces volumes baissent même de 6,6% dans la catégorie des vins, une diminution «énorme» qui correspond à près de 10 millions de caisses en moins, a précisé César Giron. En cause, la vendange 2021 catastrophique du fait de calamités climatiques (gel, grêle), qui a «handicapé la capacité à exporter», et les tensions géopolitiques et logistiques mondiales qui ont perturbé les expéditions. Les États-Unis restent le premier marché de destination des vins et spiritueux français. Plus d'un quart des ventes y sont réalisées, en progression de 14% en 2022 à 4,7 milliards d'euros, malgré une baisse des volumes de 5%.

(AFP)



INVESTIR EN ZONE UEMOA

EMETTEUR	CÔTE D'IVOIRE	BURKINA	NIGER
Date	14/02/2023	15/02/2023	16/02/2023
Instrument	BAT 182J - BAT 364J	BAT 182J - OAT 5A	BAT 364J - OAT 7A
Montant (en Mds de FCFA)	65	30	35
Taux d'intérêt	Multiples - Multiples	Multiples - 5,95%	Multiples - 6,00%

Pour toute information complémentaire, rendez-vous sur : www.umoatitres.org

HOROSCOPE finance

Bélier A vous la belle vie ! Vous serez plus que jamais décidé à mener une existence aussi agréable que possible. L'amélioration de votre situation matérielle vous permettra de satisfaire certaines envies.

Taureau Dans le domaine matériel, il faudra vous efforcer de résister à l'influence de Jupiter mal aspecté, qui vous rendra très dépensier. Evitez de faire de gros emprunts ; vous auriez trop de mal, ensuite, à les rembourser.

Gémeaux Quelques problèmes financiers risquent de vous empoisonner l'existence. Pourtant, incapable de vous empêcher de vivre au-dessus de vos moyens, vous ne pourrez vous en prendre qu'à vous-même. Quoi qu'il arrive, il faudra bien que vous finissiez par payer vos dettes.

Cancer Côté finances, vous aurez droit à un petit coup de pouce du sort. Attention cependant au revers de la médaille : Vénus étant la planète de la beauté et de l'harmonie, elle pourra tout à coup vous donner envie de dépenser des fortunes en vêtements, en coiffure ou en beaux meubles pour la maison. Réfrérez-vous !

Lion Avec Vénus dans votre camp, vous n'aurez aucun mal à équilibrer votre budget, et pourriez même bénéficier d'un apport d'argent imprévu et... bienvenu. Méfiez-vous, cependant, si vous avez des décisions financières importantes à prendre : Uranus sera mal aspecté ; attention au manque de lucidité ou à l'impulsivité !

Vierge Les dernières nouvelles sont bonnes ? Il est probable que la réponse soit affirmative, ce qui autorisera un optimisme raisonnable, mais ne permettra pas de s'engager dans des investissements exagérés.

Balance Pas de planète pour influencer les secteurs de votre thème liés à l'argent, ce qui vous mettra à l'abri des mauvaises surprises mais aussi vous privera d'un éventuel coup de chance. Certains d'entre vous profiteront de ces moments de calme pour réfléchir à une nouvelle manière d'employer leurs ressources. Peut-être aurez-vous envie, à plus ou moins long terme, d'acheter un appartement ou une maison. Dans cette optique, vous rechercherez les meilleurs moyens de valoriser vos économies.

Scorpion Ce sera pour vous une journée de chance exceptionnelle, dont il conviendra de tirer tout le parti possible. Les astres vous assureront financièrement de leur total appui. Vous pourrez parfaitement compter sur une heureuse évolution de vos affaires. Mais il vous faudra faire preuve de beaucoup de souplesse et de diplomatie pour contourner les obstacles que les envieux ne manqueront pas de dresser sur votre route. Faites preuve aussi de discrétion et de modestie.

Sagittaire Concernant vos finances, vous gèrerez votre budget avec beaucoup de sérieux et de rigueur. Si les circonstances vous y obligent, vous n'hésitez pas à vous serrer la ceinture et à contraindre votre petite famille à faire de même. Vos efforts seront récompensés. Lentement mais sûrement, votre situation matérielle s'améliorera.

Capricorne Malgré vos terribles envies actuelles de dépense, dont quelques-unes sont d'ailleurs parfaitement légitimes, songez à faire des économies. Cela est plus facile à dire qu'à exécuter, bien entendu ! Gardez malgré tout un oeil vigilant sur votre compte en banque ! Si vous commettez des imprudences aujourd'hui, les conséquences en seront extrêmement graves et votre avenir immédiat ne sera plus qu'un cauchemar.

Verseau Votre situation financière devrait commencer à s'améliorer, et vous aurez en même temps beaucoup de mal à résister aux tentations ruineuses. Cependant, vous serez maintenant plus enclin aux efforts d'économie et d'épargne.

Poissons Mercure veillera avec sollicitude sur vos gains et votre bien-être matériel. Changement positif dans ce domaine, le plus souvent en relation avec une promotion professionnelle impliquant de plus grandes responsabilités. Tâchez de vous montrer à la hauteur de la confiance qu'on aura placée en vous.

L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207
Adresse : 199 Angle rue Ayissou, Totsi, Lomé
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT
Nicole ESSO
Junior AREDOLA
Vivien ATAKPABEM
Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

Gérard DAMAWOU

CCI TOGO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo

N° _____ / CCIT

**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU TOGO**Angle Avenue de la Présidence,
Avenue Georges Pompidou
01 BP 360

Tél: +228 22 23 29 00 / 22 21 70 65 / 22 21 20 65

Fax: +228 22 21 47 30

Email: ccit@ccit.tg - ccitogo@gmail.comSite Web: www.ccit.tg

Lomé, le 10 FEV. 2023

*La Présidente***COMMUNIQUE**

En vue de mutualiser leurs efforts pour une synergie d'actions dans l'accompagnement et l'assistance des entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) et l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-Togo), ont procédé le 02 Février 2023, à la signature d'une convention cadre.

Dans le contexte de cette convention relative à l'accompagnement des TPME/PME/PMI, la CCI-Togo invite toutes les entités datant de moins de 5 ans d'âge, de préférence, immatriculées au Centre de Formalités des Entreprises (CFE), et désireuses d'être assistées par les professionnels de l'ONECCA-Togo, à se rapprocher des services techniques de l'institution pour s'inscrire.

Les fiches d'inscriptions sont à télécharger sur le site : www.ccit.tg et à renvoyer à l'adresse mail : inscription@ccit.tg ou se rendre au siège de la CCI-Togo à Lomé et dans ses délégations régionales à l'intérieur du pays, du 13 au 24 Février 2023 pour lesdites inscriptions.

NB : Seules les 1000 premières entreprises inscrites seront prioritaires dans ce processus d'accompagnement.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, remercie les opérateurs économiques pour leur contribution à l'amélioration des services qui leur sont dédiés.



Nathalie Manzinèwè BITHO
CCI TOGO
Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo

N° _____ / CCIT

**CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DU TOGO**Angle Avenue de la Présidence,
Avenue Georges Pompidou
01 BP 360

Tél: +228 22 23 29 00 / 22 21 70 65 / 22 21 20 65

Fax: +228 22 21 47 30

Email: ccit@ccit.tg - ccitogo@gmail.comSite Web: www.ccit.tg

Lomé, le 10 FEV. 2023

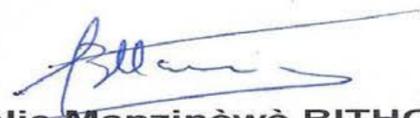
*La Présidente***COMMUNIQUE**

En vue de mutualiser leurs efforts pour une synergie d'actions dans l'accompagnement et l'assistance des entreprises, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCI-Togo) et l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Togo (ONECCA-Togo), ont procédé le 02 Février 2023, à la signature d'une convention cadre.

Dans le contexte de cette convention relative à l'accompagnement des TPME/PME/PMI, la CCI-Togo invite tous les experts dédiés à se rapprocher de la CCI-Togo ou de l'ONECCA-Togo pour s'inscrire.

NB : A l'issue de l'inscription, les modalités d'exécution de ladite convention leur seront communiquées.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, remercie lesdits professionnels pour leur contribution à l'amélioration de l'accompagnement des entreprises.



Nathalie Manzinèwè BITHO

Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent

Le HCRRUN associe les comités locaux de paix des savanes

Les actes terroristes et l'extrémisme violent remettent en cause non seulement les fragiles équilibres socioéconomiques et politiques nécessaires à l'émergence des nations fiables mais aussi génèrent des douleurs indescriptibles en raison des ravages qu'ils occasionnent en termes de pertes de vies humaines, de dégâts matériels et de trafics illicites de tout genre. Tels sont les propos de la présidente du Haut-Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) lors d'une session de renforcement des capacités des Comités locaux de paix (CLP) de la région des savanes qui s'est déroulée mardi 14 février 2023 à l'hôtel Concorde.

Face aux attaques terroristes et de l'extrémisme violent, les responsables du HCRRUN ont jugé bon d'associer les Comités locaux de Paix (CLP) à la lutte. L'objectif de cette session de renforcement des capacités des CLP est d'outiller les participants sur les techniques d'écoute des communautés victimes de l'extrémisme violent et d'aider ces derniers à surmonter leurs traumatismes. Pour Awa Nana-Daboya, la présidente du HCRRUN, le choix des CLP n'est pas fortuit. « Devant les actes odieux qui affligent notre peuple, les togolaises et togolais sont unis comme un seul homme. En choisissant prioritairement les Comités locaux de paix comme groupe cible pour suivre cette session de renforcement de capacités, le HCRRUN entend permettre à ces structures d'imprimer à leurs actions une nouvelle dynamique en adéquation



avec le combat engagé par l'Etat togolais contre l'extrémisme violent. Il ne pouvait en être autrement lorsqu'on sait l'importance de la collaboration qui existe entre les CLP et les autorités locales d'une part, et d'autre part, le rôle de mobilisation des populations que jouent les membres de ces structures dans leurs communautés respectives » a expliqué Awa Nana-Daboya, la présidente du HCRRUN. Au cours de cette session de renforcement des capacités, des exposés et communications sur des thématiques en lien avec

le fléau seront au rendez-vous. Les experts du domaine mettront un accent particulier sur la tolérance culturelle et religieuse qui a toujours caractérisé le peuple togolais. Notons que la session de renforcement a été présidée par le ministre de la sécurité et de la protection civile, Yark Damehane en présence de plusieurs personnalités à l'instar du préfet d'agoè. Une trentaine des membres des Comités locaux de paix prend part à cette formation.

Avec lenautre.info

Education et culture

Les élèves de CISL reçoivent la visite de la Miss Togo 2023

Les élèves de Canadian International School of Lomé (CISL) ont reçu mardi 14 février, la visite de la Miss Togo 2023. Selon le proviseur de ladite école, cette visite s'inscrit dans deux cadres à savoir l'exécution du projet « une célébrité culturelle » et la sortie pédagogique qu'organise l'administration du Canadian International School of Lomé, mercredi.

Créée en 2016, cette école a pour objectif d'installer le programme Canadien au Togo. Actuellement l'école enseigne le programme français et permet aux élèves d'avoir le Diplôme National de Brevet (DNB). Dans les locaux du CISL, la Miss Togo 2023 a échangé avec tous les élèves sur plusieurs sujets. « Je suis très ravie de l'invitation, ce fut un moment très joyeux. Ils sont adorables, ces élèves ! J'ai vraiment aimé les échanges qu'on a eus. Et si j'ai un conseil à leur donner, c'est de travailler et de croire en leur rêve » a indiqué Efuï Abla MOLADJA, miss Togo 2023. Les élèves de cette école n'ont pas caché leur sentiment de joie. Pour eux, c'est un grand honneur de voir la Miss Togo 2023 dans leur locaux. Cette joie a conduit une élève à faire le portrait de la Miss Togo 2023 qui n'a pas refusé de prendre ce beau cadeau selon elle. « Je remercie la miss d'avoir accepté notre invitation, c'est un grand honneur



pour nous. Elle nous a ouvert les yeux sur beaucoup de choses. Ce que moi je retiens de ses conseils est qu'elle n'est pas seulement belle en tant que Miss Togo mais elle est intelligente, elle sait ce qu'elle cherche. Nous retenons aussi qu'il faut se battre pour atteindre ses objectifs et réaliser ses rêves » a laissé entendre Manuella HEINDE, une élève de la classe de 3^{ème}. Par ailleurs, le proviseur du CISL précise que la visite de la Miss Togo 2023 va porter un plus à la visibilité à leur école. « Nous préparons une sortie pédagogique.

Notre école, malgré qu'elle soit jeune, elle a des projets porteurs. Cette visite va porter un plus à la visibilité de CISL. Ce n'est pas seulement dans les classes que se passe l'éducation. C'est une occasion pour nous vraiment de montrer aux yeux du monde que notre école est capable de faire beaucoup mieux » a souligné Joel Messan, le proviseur de CISL. Notons que la rencontre de ce jour a été présidée par le promoteur de ladite école, l'honorable Innocent Kagbara.

Avec lenautre.info

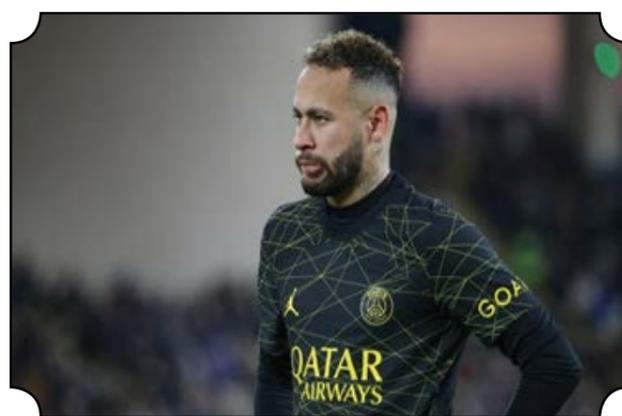
PSG

Chelsea se positionne pour Neymar !

Le cas Neymar va occuper les esprits des dirigeants parisiens l'été prochain. Un départ est souhaité, et cela tombe bien, le nouveau propriétaire de Chelsea adore le Brésilien. C'est ce qu'il a expliqué à Nasser Al-Khelaïfi.

Déjà l'été dernier, nous vous révélions les desseins du PSG concernant Neymar. Ils n'ont pas changé, comme nous vous l'avons récemment expliqué. Le club francilien souhaite se séparer de Neymar à l'issue de la saison, si un club se montre intéressé. Ce qui n'est pas une certitude au regard des prestations décevantes du Brésilien depuis la fin de la Coupe du Monde, à l'image de sa per-

formance contre le Bayern Munich. Un prétendant serait cependant déjà sur le coup, selon les informations du Parisien. En effet, Chelsea aurait fait part de son intérêt, de la manière la plus sérieuse qui soit puisqu'il a été évoqué par le nouveau propriétaire des Blues, Todd Boehly, lors d'un repas avec Nasser Al-Khelaïfi mardi, dans un grand hôtel parisien.



Chelsea prêt à

investir encore

le patron américain a prou-

vé au monde entier qu'il ne regardait pas à la dépense en lâchant 370 M€ sur le mercato hivernal, et un total de 610 M€ depuis son arrivées aux affaires, pour recruter 16 nouveaux joueurs. Sortir le carnet de chèques n'est pas un problème, et tant pis pour l'entraîneur, Graham Potter, qui doit bâtir quelque chose de cohérent avec tout ce matériel. Bonne nouvelle pour le PSG, Todd Boehly apprécie Neymar. Et il a visiblement saisi qu'il ne sera pas jalousement conservé par les

dirigeants parisiens à l'issue de la saison, comme nous vous l'avons expliqué. Pour le PSG, cela serait une aubaine, avec la possibilité de récupérer une indemnité de transfert (entre 50 et 60 M€ espérés) tout en se débarrassant d'un salaire massif (36 M€ annuels net) s'achevant en 2027. Pour la cohérence du projet Chelsea, ce serait une toute autre histoire.

Avec footmercato.net

Le Togo en chiffres

Produits échangés		(autres que les médicaments) ...	
1,0 Mds USD de produits exportés en 2020	2,2 Mds USD de produits importés en 2020		
Articles de transport ou d'emballage, en matières plastiques, bouchons, couvercles, capsules et autres dispositifs de fermeture, en matières plastiques	9,0	Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	6,8
Phosphates de calcium et phosphates aluminocalciques, naturels et craies phosphatées	8,8	Huile de palme et ses fractions, même raffinées, mais non chimiquement modifiées	6,5
Ciments hydrauliques, y.c. les ciments non pulvérisés dits clinkers, même colorés	8,4	Coton, non cardé ni peigné	6,5
Produits de beauté ou de maquillage préparés et préparations pour l'entretien ou les soins de la peau (autres que les médicaments) ...	8,3	Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux...	5,4
		Perruques, barbes, sourcils, cils, mèches...	3,3
		Fèves de soja, même concassées	2,7
		Motocycles – y compris les cyclomoteurs et cycles équipés de moteurs auxiliaires avec ou sans side cars, side cars.	3,4
		Huiles de pétrole ou de minéraux bitumineux ...	3,2
		Huile de palme et ses fractions, même raffinées, ...	3,1
		Riz	2,7
		Véhicules automobiles pour le transport de marchandises...	2,5
		Tissus de coton, contenant >= 85% en poids de coton...	1,9

Source : Comtrade, 2022. En raison de l'arrondi, la somme des pourcentages peut être inférieure ou supérieure à 100

**TOUTE
L'ACTUALITÉ
ÉCONOMIQUE
D'ICI ET
D'AILLEURS**

La Journal des décideurs
L'économiste du Togo
Premier Quotidien Economique du Togo- REC N°0650/07/09/22/HAAC



Couverture médiatique



Insertion publicitaire



Publi-reportage ...

+228 92 10 93 53 / 90 16 47 09

contact@leconomistedutogo

www.leconomistedutogo.tg

Totsi Gblinkome, rue Tidjani

l'économiste du Togo

@economisteTogo

...L'économiste du Togo...le journal des décideurs...